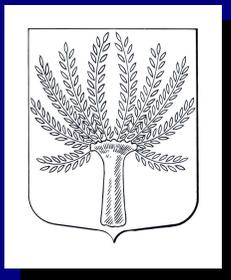


L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune

Gajan - 22 juin 2012

Dispositif de prévention Fêtes votives

- Commune du Cailar -

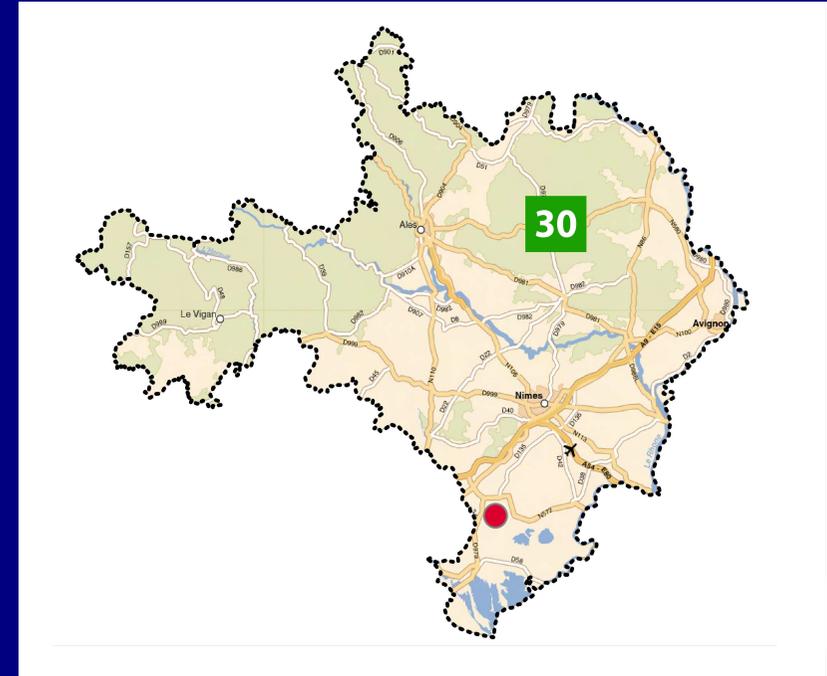


Reine BOUVIER

Maire

LE CAILAR, 2420 habitants (Canton Rhony-Vidourle)

- "Capitale de la Petite Camargue"
- Renommée pour l'élevage du taureaux de race camargue.
- Fête locale: 1^{ère} semaine d'août (point culminant de la saison touristique).
- 9 jours dédiés à la tradition : déjeuners au prés, abrivados, courses camarguaises, bandidos, journée à l'ancienne, bals sur la place, bals à papa, spectacles taurins, etc.



La Commune du Cailar porte haut la bannière de ses traditions.
Objectif: les faire perdurer et les transmettre aux générations futures.

- **Veiller au bon déroulement des Fêtes votives**
- **Responsabiliser et accompagner tous les participants**
- **Informier afin de diminuer les conduites addictives**

- Depuis 2005 :

Création d'un espace de repos lors des festivités estivales

- Juin 2010 :

Création d'un groupe de 3 communes « pilotes » qui signent une convention avec Monsieur le Préfet sur le thème :

« Organisation fêtes votives, dispositif de prévention »

- **se former** : sensibilisation à la réglementation, les produits, leurs effets, les actions d'accompagnement...
- **s'inscrire dans un réseau** afin d'apprendre puis mutualiser l'expérience
- **bénéficiaire** :
 - d'un accompagnement adapté,
 - d'une aide à chaque étape de la manifestation
 - d'une évaluation
- **valoriser la commune** en faisant connaître son action.

Avant :

- Création d'un comité de pilotage
- Réunion publique
- Communication multisupports

PARENTS

« Dispositif de prévention »
« Fêtes votives »
Du 6 au 14 août 2011 au Caillar

Parlons à nos enfants pour les aider à faire face aux situations à risque :

UN ESPACE DE REPOS
pour récupérer avant de partir
(distribution d'eau, éthylotest, préservatifs, etc.).

Salle Léon Pasquier
(Boulevard Gambetta)

Une attitude responsable :

- Informons-les
- Valorisons-les
- Faisons-leur confiance
- Personne n'est parfait

Logos: Mairie de Caillar, MILDOT, codes, ars, Préf. du Gard.

DISPOSITIF PRÉVENTION FÊTE VOTIVES

Le dispositif « Prévention Fêtes Votives » a été réactivé. Le Comité de Pilotage composé de représentants du Conseil Municipal, la Police Municipale, le débit de boissons, les associations locales, les jeunes, les parents d'élèves, les enseignants, la Gendarmerie se sont réunis le 22 juillet 2011 afin d'organiser ce dispositif.

« Dispositif de prévention »
« Fêtes votives »
Du 6 au 14 août 2011 au Caillar
Tous les jours de minuit à 4h du matin

« SAM est le conducteur désigné, c'est celui qui ne boit pas. SAM on le choisit avant de servir ! »

Un lieu de repos
(distribution d'eau, éthylotests, préservatifs, etc.)
Salle Léon Pasquier
(Boulevard Gambetta)

Il n'y a pas de drogues inoffensives !
Toutes les drogues modifient le comportement !

EN CAS D'URGENCE :

- 18 POMPIERS
- 15 SAMU
- 17 POLICE

Logos: Mairie de Caillar, ars, MILDOT, codes, Préf. du Gard.

Pendant :

- Gestion de la salle de repos par les secouristes, accompagnés d'élus
- Mise à disposition de préservatifs, éthylotests et affichage
- Rappel information par l'orchestre
- Tarifs préférentiels au café du village pour boissons non alcoolisées
- Mise à disposition d'une liste de taxis



Après :

Rédaction d'une fiche bilan compilée et exploitée par le CODES



Fiche d'évaluation
Comité de pilotage local
Dispositif prévention

Commune dans laquelle s'est déroulée la fête votive : _____

Fonction de la personne répondant : _____

Date : _____

1- Organisation

1.1 Réunions de préparation :

- Nombre de réunions (dont nombre de réunions publiques à préciser) _____
- Dates : _____
- Participants (Nombre et qualités) : _____

2- Formation

Des programmes de formation en action de prévention et réduction des risques ont été effectués ?

Oui Non

Nombre de formations réalisées sur l'année : _____

Nombre de personnes ayant participé au total : _____

Type de public ayant participé (jeunes, parents, professionnels, etc) : _____

3- Déroulement de la fête

2.1 Logistique

2.1.1 Tentes de dégrèvement

Nombre de tentes de dégrèvement : _____

Le lieu de disposition des tentes est-il : _____

Adéquat non adéquat, pourquoi ?

Association ayant participé : _____

1

Bilan

- **En 2011** : env. 75 personnes ont visité l'espace de repos
- **Important** : dispositif dès le début de la soirée
- **Échos favorables** : population, parents
- **Élus convaincus** >> amélioration de l'image des fêtes votives

Au titre de la commune, **environ 1600 €** incluant:

- Le paiement des vacations pour les secouristes
- Les éthylotests chimiques, les préservatifs masculins et féminins
- La réalisation des affiches
- L'achat de fournitures diverses